



Place du 30 octobre – Rue Monge

Pour la création d'un fonds d'indemnisation des commerçants

Dijon, le 23 mai 2024

La place du 30 octobre est en chantier jusqu'à la mi-Juillet. On y assiste chaque jour à des embouteillages-monstres.

Les travaux de la rue Monge se poursuivent péniblement. Ici aussi, l'exaspération monte, notamment chez les commerçants dont le chiffre d'affaires s'effondre.

Si des chantiers comme ceux-ci entraînent forcément des dérangements, il est clair que **les choses sont mal préparées par la Municipalité** :

- **Pourquoi ces travaux se déroulent en pleine période d'activité et n'ont pas été programmés durant l'été**, quand il y a moins de monde en ville ?
- **Pourquoi plusieurs chantiers sont lancés au même moment dans la ville**, ce qui ajoute des désagréments aux désagréments ? (Par exemple, des travaux dans le bas de la rue de Montchapet ont entraîné une coupure « surprise » de la circulation).
- **Pourquoi une indemnisation des commerçants n'est pas prévue ?** Elle permettrait de les aider à traverser cette mauvaise passe. Plusieurs ont déjà mis la clé sous la porte.

Nous demandons donc la constitution d'un fonds d'indemnisation amiable pour compenser le préjudice économique des commerçants riverains des travaux publics.

Il s'agit d'un outil balisé par la loi. Il doit être piloté par une commission représentative et impartiale. De nombreuses villes y ont recours, y compris pour des chantiers de moindre ampleur que ceux que subissent aujourd'hui les Dijonnais.

Laurent BOURGUIGNAT
Conseiller municipal de Dijon (LR)
Président de Dijon Autrement